

## Avis public



### PROMULGATION

#### **RÈGLEMENT RCA18 17298**

AVIS est par les présentes donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce à sa séance ordinaire du 4 juin 2018 et entre en vigueur conformément à la loi.

**RÈGLEMENT RCA18 17298 :** Règlement sur l'occupation du domaine public pour la réalisation du projet Westbury.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 13 juin 2018.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate